

M. GOLDING: Il me semble également que les membres, de temps à autre, ont également souligné que telle était bien notre principale tâche. N'en est-il pas ainsi?

Le PRÉSIDENT: Absolument.

M. COTÉ: C'est parfaitement exact.

M. STEWART: Puis-je proposer un amendement au rapport, monsieur le président? Je dirai cependant, tout d'abord, que MM. Cleaver et Macdonnell ont tous deux raison. Nous avons obtenu des détails sur le fonctionnement général de la Corporation des biens de guerre. Je crois interpréter le sentiment général en affirmant que nos remarques ou nos questions ne portent aucunement atteinte à M. Berry et à ses assistants. Il y a cependant une foule de détails dont nous ne savons encore rien. Je mentionnerai les Fairmiles, par exemple; puis l'annonce parue dans le *Times* de New-York, au sujet de deux corvettes qu'on peut obtenir à une fraction du coût initial de \$260,000 et ajoutant: vous pouvez en devenir l'acquéreur. Nous n'avons pas eu la moindre occasion d'entrer dans les détails, et la session est maintenant trop avancée pour que nous le fassions. Je désire des renseignements sur la vente de l'immeuble no 14 des Research Entreprises, à Toronto; sur les corvettes; sur les questions soulevées par M. Macdonnell; sur l'affaire Cardozza. Aucune accusation n'a été portée dans aucun de ces cas, mais nous désirons être au courant. Si nous levons maintenant les séances pour ne nous réunir qu'en avril prochain, nous manquons à notre devoir, il me semble. Je propose donc, comme amendement au premier paragraphe du rapport du comité d'organisation, que le travail du comité se poursuive et que cet organisme soit transformé en commission royale. Je propose cet amendement, appuyé par M. J. L. Probe.

Le PRÉSIDENT: Vous savez, je suppose, ce qu'est une commission royale?

M. STEWART: Oui.

M. MACDONNELL: Je m'excuse de reprendre la parole, mais j'ai une question à poser. Comme je le disais à M. le président, nous n'avons pas d'autre moyen que je sache de poursuivre notre travail durant l'intercession que de nous constituer en commission. En existe-t-il un autre? Le terme "commission" ne me revient pas pour une enquête de ce genre et j'aimerais qu'il nous fût possible de procéder d'une autre façon. Pour ne point vous importuner en reprenant la parole, monsieur le président, je formule l'espoir qu'on modifiera la texte de l'amendement de façon à nous permettre de procéder autrement. Quant au bien-fondé de la proposition, M. Castleden a très bien exprimé ma pensée. Nous voulons savoir ce qu'il en est dans le concret. Jusqu'ici on nous a fait un exposé très satisfaisant des principes dont on s'inspire, mais ce n'est là qu'une partie du travail. Ici, je veux être très prudent dans le choix de mes paroles, mais j'estime que si le comité interrompait aujourd'hui sa tâche, il n'aurait consacré qu'un temps bien limité à son enquête. Je ne veux rien dire de nature à blesser qui que ce soit, mais autant vaut exprimer toute ma pensée. A mon sens, si le comité devait s'arrêter là où il en est aujourd'hui, son rapport ne serait que de la poudre aux yeux.

M. SHAW: Monsieur le président, on l'a déjà dit, nous avons jusqu'ici . . .

Le PRÉSIDENT: Vous discutez l'amendement, n'est-ce pas?

M. SHAW: Oui. Nous avons reçu plusieurs excellents rapports des dirigeants de la Corporation des biens de guerre et du Comité de répartition. Mais j'ose ajouter que nous en sommes restés là. On a prétendu que nous avons eu toutes les occasions de poser des questions. Je soutiens le contraire; le temps nous a toujours fait défaut. Je ne suis pas de ceux qui aiment l'obstruction, mais j'aurais pu consacrer trois ou quatre heures à des questions que nous n'avons même pas eu l'occasion d'aborder. Votre rapport nous invitait à formuler certaines recommandations en matière de priorité. Au cours de son exposé, M. Berry nous a dit que ce sujet était la cause de graves embarras. Je veux parler des priorités, non